

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le diesel dans 10 ans : 38,6 % du parc circulant des véhicules particuliers. Peut-on se passer des spécialistes pour les réparer ?

Fresnes, le 28/03/2018 – Il ne se passe pas une journée sans que le diesel ne soit caricaturé, commenté et enterré ! Mais au regard d'une analyse récente et malgré la baisse des immatriculations mensuelles des véhicules diesel, il apparaît que dans dix ans, quelque 38,6 % du parc roulant seront des diesel. En effet, le parc roulant ne se renouvelle que lentement et surtout les motorisations alternatives ne répondent pas à toutes les applications. Cette permanence du parc roulant diesel engendre la nécessité de conserver une filière de spécialistes diesel et de réparation spécifique, forte de 3 000 personnes, détentrice d'un savoir-faire incontesté et irremplaçable. Ces **diésélistes** doivent pouvoir continuer à croire en leur métier, afin de poursuivre les nécessaires investissements à la pérennité de leurs activités et du parc roulant. Les véhicules diesel doivent pouvoir être réglés et réparés dans des conditions optimales, sinon il en résultera une pollution de l'air plus importante, avec des émissions accrues et des pannes constatées récurrentes voir définitives.

- **38,6 % de véhicules diesel dans le parc roulant dans 10 ans**

Aujourd'hui, le parc circulant diesel représente 60% du parc roulant total des véhicules particuliers (sans les véhicules utilitaires qui représentent 11% de plus et sans oublier les PL du parc routier). D'après une analyse faite par GIPA, cabinet d'études spécialiste de l'après-vente automobile, on constate une très forte inertie dans la structure des parcs circulants. Deux scénarios ont été envisagés, dans la version la plus pessimiste, la part des immatriculations des VP diesel pourrait être dans 5 ans inférieure à 20 %. Malgré ce constat et une forte progression des VP essence, hybrides et électriques, la part du parc circulant des VP diesel dans 10 ans serait encore de 39%.

Scénario n°1 : Evolution et projection du parc VP par type de motorisation
Baisse de 70% de la part du diesel
(source GIPA)



Scénario n°2 : Evolution et projection du parc VP par type de motorisation
Baisse de 30% de la part du diesel
(source GIPA)



▪ **Diéséliste, un métier à part entière ?**

Un diéséliste est un spécialiste de la mise au point et de la réparation des systèmes d'injection des moteurs diesel. Ce métier existe depuis toujours, et a pour origine la spécificité propre aux systèmes d'injection et au Common Rail en particulier. Pour exercer sa profession, le diéséliste se doit de posséder des équipements et des locaux spécifiques et coûteux (banc d'essai diesel, salle propre) et de suivre des formations régulières.

Plusieurs investissements sont nécessaires pour permettre au diéséliste d'exercer sa profession dans des conditions optimales. Ces investissements peuvent atteindre 400 000€, répartis sur 4 postes principaux : humain, matériel, bâtiment et formation.

• **Humain**

Il existe à l'heure actuelle, 200 entreprises de spécialistes diésélistes en France avec une moyenne de 15 salariés par entreprise.

La filière des spécialistes diesel représente donc environ 3 000 personnes.

Pour rappel, à titre de comparaisons, les effectifs des certaines usines d'équipementiers en France spécialisées diesel représentent respectivement 1 600 personnes et 1 200 personnes.

• **Matériel**

Pour qu'un spécialiste puisse exercer, il lui faut du matériel à la pointe de la technologie. Ce matériel représente un investissement important car un banc d'essai diesel coûte aux alentours de 150 000€. Le diéséliste en possède en général deux afin de couvrir l'ensemble des marques présentes sur le marché.

L'investissement s'élève donc à environ 300 000€, auxquels vient s'ajouter la maintenance annuelle de ces équipements.

▪ **Une situation contre-productive : économique et écologique**

Depuis 2012, un procès à sens unique est fait au diesel, ce qui entraîne une démobilitation des professionnels de la filière diesel, en termes de formation et de vocation. Cette démobilitation engendrera à plus ou moins

long terme, une incapacité des spécialistes diesel à répondre à la demande du parc roulant qui sera encore significatif dans 10 ans, comme nous l'avons démontré précédemment.

En conséquence, on risque de s'acheminer vers peu ou plus de réparations effectuées par des diésélistes, et ce sont alors les modalités de la réparation dans sa globalité qui seront remises en question. De plus, le marché français, de par ses habitudes, est plutôt porté sur des réparations utilisant des pièces d'origine tandis que les marchés voisins prônent plus facilement la réparation avec des pièces de contre-façon ou adaptables qui sont moins chères à l'achat.

Enfin, on peut affirmer que si les véhicules diesel ne sont plus réglés et réparés par un spécialiste, ceux-ci ne fonctionneront plus correctement et engendreront alors une pollution de l'air plus importante.

▪ **Ensemble pour soutenir la filière : le CNPA et Diéséliste de France s'associent**

Les Diésélistes de France travaillent main dans la main avec le Conseil National des Professions de l'Automobile afin de fournir aux pouvoirs publics les éléments les plus pertinents quant à l'impact qu'aura la sortie du diesel sur les activités de services de la filière automobile.

Pour Francis Bartholomé, président national du CNPA : « *Ce travail est essentiel car nos métiers passent trop souvent sous le radar des études d'impact. Il va nous permettre d'alimenter les réflexions de la table ronde sur le diesel, engagée par le ministre de l'Economie en décembre dernier. L'objectif de sortie du diesel à horizon 2040 ne sera pas atteint sans accompagnement de nos métiers, qui sont seuls à même de garantir l'entretien et la gestion du parc, dans sa composition actuelle comme future* ».

A propos de L'association « Diéséliste de France »

Fondée en 2012, l'association « Diéséliste de France » compte 110 membres et est présidée par Fabrice Godefroy, Directeur Général du Groupe IDLP. « Diéséliste de France » est une association Loi 1901, créée dans le but de fédérer des professionnels de la gestion moteur tous types de carburants.

Pour cela l'association met en relation les distributeurs et les réparateurs avec les fournisseurs de produits et outillages dédiés à cette activité et les organismes de formation. Elle propose d'aider les professionnels à acquérir et pérenniser la maîtrise des nouvelles technologies d'injection Essence, Diesel, Hybride et demain Electrique voir Hydrogène, qui évoluent chaque jour.

Pour plus d'informations : <http://www.dieselistedefrance.fr/>

[Page Facebook Diéséliste de France](#)

Contacts presse

Diéséliste de France

Isabel Lebon

Tél. : 01 42 59 73 40 / 06 07 44 60 74

ilebon@peter.fr

Patricia Jeannette

Tél. : 01 42 59 73 40

pjeannette@peter.fr